

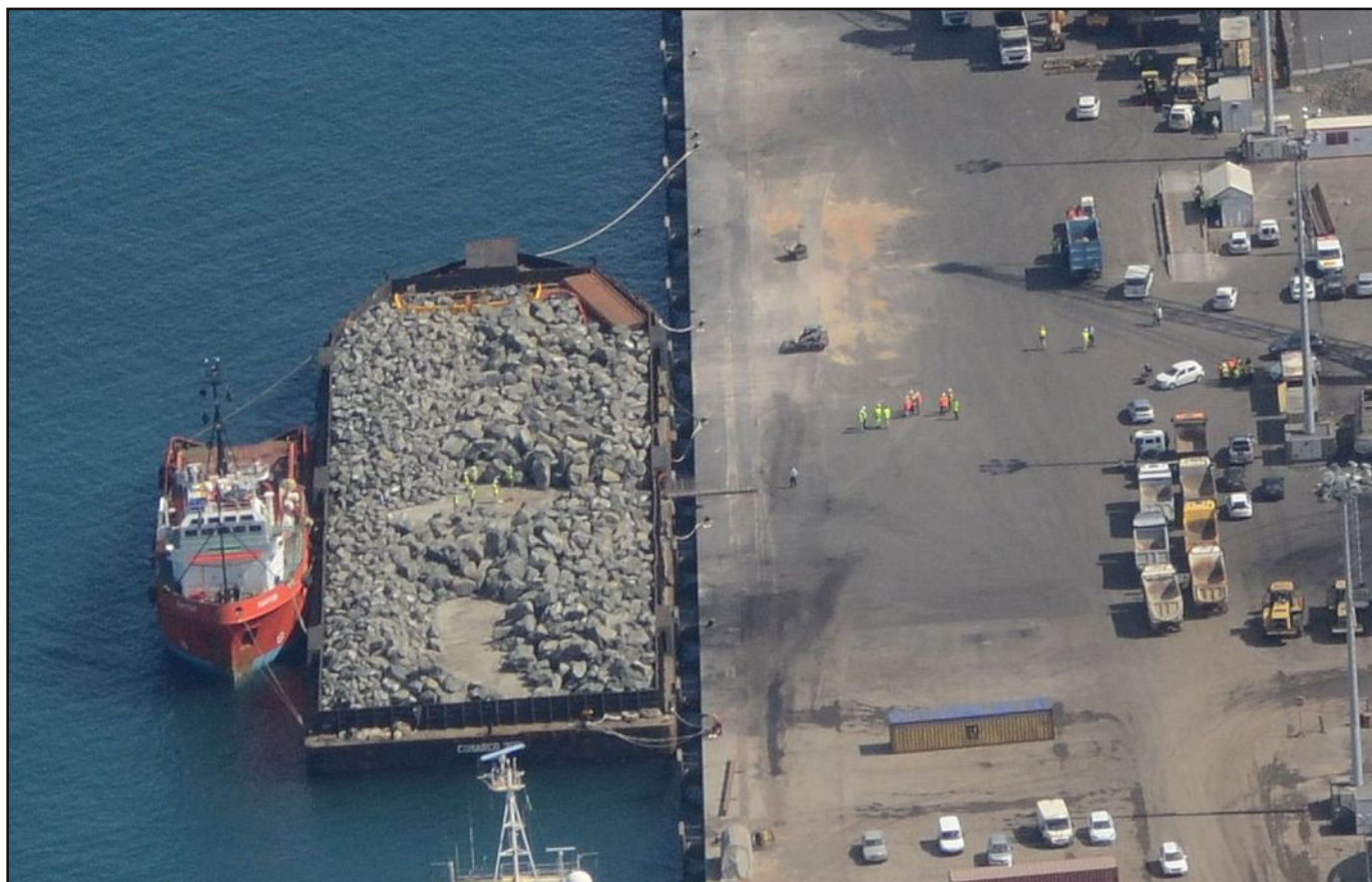
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18436 - 72ÈME ANNÉE

## Enquête de l'Office européen de la lutte anti-fraude

### La « route la plus chère de France » va-t-elle discréditer La Réunion ?



Des roches transportées par bateau depuis Madagascar pour faire face à la saison cyclonique, une illustration de l'incroyable légèreté avec laquelle a été lancé ce chantier

**L'arrivée d'enquêteurs de l'Office européen de la lutte anti-fraude est un événement sans précédent à La Réunion. Après les perquisitions au siège de la Région Réunion et au domicile de Didier Robert, cette venue renforce le parfum de scandale autour d'un projet qualifié de « route la plus chère de France » par les Echos.**

**O**n aurait tort de sous-estimer la venue à La Réunion d'une équipe de l'Office européen de la lutte anti-fraude. Depuis qu'il existe un partenariat entre notre île et l'Union européenne, cette dernière apporte un soutien important aux investissements et à la formation. Du fait de sa situation sociale

et géographique, La Réunion bénéficie aux yeux de l'Europe d'un statut doublement privilégié. Elle est classée dans l'Objectif convergence et est une région ultra-périphérique. Cela lui permet d'avoir droit à d'importants fonds structurels. Le travail d'Elie Hoarau puis de Younous Omarjee ont fait obtenir plus

de 2 milliards d'euros de fonds dits structurels. C'est dire l'importance de cet appui, et les difficultés auxquelles il faut s'attendre s'il est remis en cause. C'est en effet le nœud du problème.

Une part non-négligeable de ces fonds, 150 millions d'euros, se concentre sur la route en mer, dite

nouvelle route du littoral ou NRL. Voici 10 ans, une somme équivalente était affectée par l'Europe à la réalisation de la route des Tamarins. Elle avait permis de compenser en partie le total désengagement de l'État dans le financement de ce grand chantier. À l'époque, la route des Tamarins était le projet routier bénéficiant du plus important soutien de l'Union européenne. Force est de constater qu'à aucun moment, La Réunion n'avait reçu la visite d'enquêteurs de l'Office européen de la lutte anti-fraude, bien au contraire. Le jour de l'inauguration de la route des Tamarins, le représentant de l'Union européenne avait salué le travail de la Région, alors présidée par Paul Vergès. La réussite de ce chantier avait contribué à renforcer la relation de confiance existant entre La Réunion et l'Union européenne. Mais le projet de la NRL remet cela en cause.

### Où est le train ?

En effet, outre la question de l'attribution des marchés de la route la plus chère de France sur laquelle enquête le Parquet financier national, c'est la conception et la gestion de ce chantier par la Région qui sont sur la sellette.

L'Union européenne a choisi de ne plus financer directement la construction de route au profit de réseaux ferrés. Cette orientation découle du combat lancé dans le monde contre le réchauffement climatique. Son soutien au projet de Didier Robert ne vaut que parce que la Région a promis qu'un transport collectif guidé, en clair un chemin de fer, circulera sur la route en mer. Mais sur ce dernier point, c'est le flou total. De plus, le coût final inconnu de ce chantier permet de douter des capacités financières de la Région Réunion à assumer la construction d'un réseau ferré. Alors, s'il est démontré que le train ne se fera pas sur la route en mer, comment justifier la confiance de l'Union européenne dans cet investissement.

### Quelle utilité pour la route la plus chère de France ?

L'autre grande interrogation réside dans la conception même du projet. L'Union européenne ne peut qu'être au courant du problème clé : les matériaux manquent pour construire la

route. Il a même fallu faire venir des roches de Madagascar pour essayer de préserver les premiers ouvrages de la menace de la saison cyclonique. Cela donne le sentiment que ce chantier a été lancé avec une incroyable légèreté et fait peser de sérieux doutes sur la capacité à mener à bien ce projet. Pour ne rien arranger, la connexion de la NRL au réseau routier reste loin des promesses. L'accord entre l'État, Gilbert Annette et Didier Robert a pour but la réalisation d'un raccordement qui s'arrêtera devant la préfecture. L'essentiel, le fameux Boulevard Nord à plus de 500 millions d'euros, n'est toujours pas financé. Sans ce maillon, la route la plus chère de France sera aussi celle qui sera la plus embouteillée, car il faudra passer de 6 à 2 voies pour traverser le Barachois. Cela obligerait les automobilistes à patienter des heures sur une route construite en plein océan. Quelle serait donc l'intérêt de ce projet ?

Tous ces manques avaient-ils été énumérés à l'Union européenne pour justifier l'affectation de 150 millions d'euros de fonds structuraux à la route en mer ?

### Le risque de la crise de confiance

S'il s'avère que les enquêteurs de l'Office européen de la lutte anti-fraude découvrent que les fonds européens n'ont pas été bien employés, le coup sera très dur pour La Réunion. Cela ira bien au-delà du remboursement des 150 millions d'euros donnés par l'Europe pour la NRL.

Ce sera la rupture de la relation de confiance avec l'Europe patiemment construite par tous les présidents de Région qui se sont succédés depuis la création de l'institution jusqu'à Paul Vergès. Ce sera aussi la remise en cause de toutes les initiatives prises au Parlement européen par Paul Vergès, Elie Hoarou et Younous Omarjee afin de donner à La Réunion les arguments qui lui permettent de bénéficier de plus de 2 milliards d'euros supplémentaires. Car l'Union européenne sait également que c'est maintenant la Région qui a la responsabilité de gérer les fonds européens. Si l'Europe n'a plus confiance au gestionnaire de son argent, pourquoi investirait-elle encore à La Réunion ?

M.M.

## Qui peut croire à la création de plus de 20000 emplois par an ?

**Après la promesse de l'égalité réelle par le PS, c'est au tour du parti les Républicains d'annoncer ses propositions pour l'Outre-mer. Les promesses sont encore plus irréalistes.**

Le gouvernement a annoncé qu'il souhaite que les collectivités d'outre-mer atteignent l'égalité réelle dans 20 ans. Cette égalité réelle doit se traduire par une réduction du chômage. La Réunion compte 180.000 demandeurs d'emploi, dont plus de 130.000 sont totalement privés de travail.

Pour que l'égalité réelle soit une réalité, il est nécessaire que ces travailleurs puissent bénéficier d'un emploi. Sur 20 ans, cela signifie la création de plus de 7.000 emplois par an, sans compter les autres créations liées à l'augmentation de la population active. Personne ne peut déjà croire à une telle promesse.

Mais les Républicains vont encore plus loin. Nicolas Sarkozy promet de ramener en 5 ans le taux de chômage de La Réunion à celui de la France, soit passer de près de 30 % à 10 % en supposant que le chômage ne diminue pas en France.

Cela veut donc dire la création de plus de 20.000 emplois par an à La Réunion. Qui peut croire à une telle promesse.

Mais le débat sur la loi El Khomri au Sénat permet d'avoir une indication sur le programme que la droite appliquera si elle revient au pouvoir en 2017. C'est par exemple la suppression de la durée légale du travail, et la définition du temps de travail par chaque entreprise. Dans un tel contexte, la seule limite est une directive européenne qui fixe comme durée maximale 48 heures hebdomadaires.

Passer de 35 heures à 48 heures, c'est une promesse bien plus facilement réalisable pour la droite et le patronat que la création de 20.000 emplois par an à La Réunion.

## Édito

# Les Réunionnais protégés d'un événement météo centennal ?

**I**nterrogé par l'AFP, François Jobard, prévisionniste à Météo-France, revient sur les crues importantes qui touchent actuellement la France :

« On a affaire à un épisode tout à fait exceptionnel au niveau des quantités d'eau recueillies. En 72 heures, de dimanche à mardi, on a observé sur les régions Picardie, Bassin parisien, nord de la Région centre, l'équivalent de deux mois de précipitations.

À cette époque de l'année, jamais dans ces régions on n'avait observé des pluies si durables et si intenses, et même toutes saisons confondues.

Il est tombé environ 120 mm de pluie à Orléans, dans le Loiret, c'est-à-dire deux mois de pluie, en trois jours.

Cet événement a « une durée de retour » de 100 ans : ça veut dire qu'en moyenne des intempéries pluvieuses si intenses se produisent une fois par siècle. Ça ne veut pas dire que le prochain événement se produira dans cent ans. Chaque année, on a une chance sur cent d'avoir de telles précipitations. »

D'après lui, « le changement climatique n'explique pas directement, précisément cet épisode pluvieux. C'est vraiment la situation météorologique synoptique, c'est-à-dire la position des anticyclones, des dépressions. C'est la position de ces centres d'action, qui est purement due au hasard, à la part chaotique de l'atmosphère, qui fait qu'on a une dépression à ce niveau-là et du coup des intempéries.

Néanmoins, on est dans une année très chaude.

Du coup on a des masses d'air globalement plus chaudes, et un air plus chaud est plus capable de contenir de la vapeur d'eau, donc de l'eau. On a peut-être des perturbations plus pluvieuses du fait du réchauffement climatique, mais c'est difficile à dire.

Une situation dépressionnaire avec de l'air plus chaud conduira à plus de pluie qu'une situation dépressionnaire avec de l'air moins chaud. »

On peut imaginer les dégâts à La Réunion si en trois jours, il tombait l'équivalent de deux mois de pluies. François Jobard note également que le réchauffement de l'atmosphère favorise les précipitations. Cela rappelle une fois de plus le danger des eaux de ruissellement. Mais cette menace est-elle vraiment prise en compte à La Réunion ? À titre d'exemple, la Région avait proposé en 2007 la création d'une institution ayant pour mission de remplacer les radiers par des ponts, et d'endiguer les rivières jusqu'à leur embouchure. Près de 10 ans plus tard, les choses ont très peu bougé. La Région a changé de majorité et préfère investir dans un projet de route en mer. Ces 10 ans de perdu pour la sécurité de la population pourront-ils être rattrapés ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



## Appel des sénateurs du groupe communiste

# « Loi Travail : reprenons la parole ! »

Nous reproduisons ci-après un appel publié par les sénateurs du groupe Communiste, Républicain et Citoyen, le groupe parlementaire de Paul Vergès. Les sénateurs communistes appellent à la mobilisation générale pour obtenir le retrait de la loi El Khomri, qualifiée de « loi du passé ».



La bataille contre la loi El Khomri continue.

**L**e 13 juin, après le passage en force à l'Assemblée nationale, débute au Sénat la discussion en séance publique du projet de loi Travail.

Un mouvement d'une longévité rare, d'une diversité inédite, rassembleur, exige depuis trois mois le retrait de ce texte pour permettre l'élaboration d'une réforme du Code du travail en faveur des salarié-e-s, pour développer l'emploi, pour sécuriser les parcours professionnels.

Les millions de personnes en mouvement s'adressent au pouvoir, à François Hollande, pour exiger le renoncement à une politique libérale contraire aux valeurs de progrès. Le débat au Sénat, assemblée où le 49-3 ne peut être utilisé, doit être

l'occasion de démonter point par point l'édifice conservateur qu'est la loi Travail.

Il doit être l'occasion de promouvoir une alternative à la soumission aux desiderata du patronat et du marché. Le Code du travail est une longue construction issue des luttes des salariés depuis le XIXe siècle. Cette alternative, c'est celle de nouveaux rapports de travail favorisant l'épanouissement et l'émancipation des salarié-e-s.

VOUS, millions d'actrices et d'acteurs de la mobilisation, êtes appelés à porter avec nous la contestation de la loi Travail dans l'hémicycle.

NOUS vous appelons à nous faire parvenir vos propositions, vos expériences, votre vécu dans l'entre-

prise ou dans la lutte.

Nous appelons les jeunes, lycéens et étudiants à investir le Sénat par le récit de leur inquiétude, de leur angoisse des lendemains qui déchantent, par le récit de leurs exigences d'un monde du travail plus juste et plus humain.

Nous vous appelons, dans la pluralité de vos opinions et points de vue, à nourrir le débat. À vos plumes, à vos claviers, à vos smartphones !

Adressez-nous ces nouveaux cahiers de doléances, ces cahiers d'exigences.

ENSEMBLE, tous ensemble, nous obtiendrons le retrait de cette loi du passé.

## C'en est trope !

# Anatole France, à l'école des Casuistes

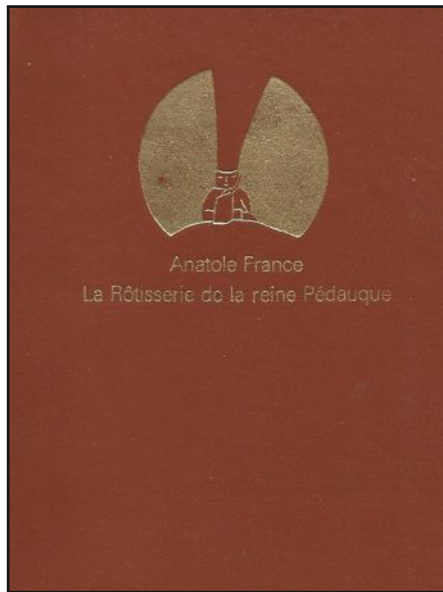
-Tes coqs m'empêchent de dormir.  
-Je ne peux pas les tuer.  
-Donc, tu préfères tes coqs à l'amour de ton frère ?...

Le Sophiste affûte de semblable façon son argumentaire qui le mène à la conclusion inéluctable, celle qui réconcilie les contraires : Tu tues tes coqs, je les cuisine, on se régale ensemble. Ainsi le Sophiste se pare-t-il de l'amour du prochain pour s'engraisser lui-même. Ainsi du Gouvernement qui prospère sur le dos d'un peuple qu'il fouette pour aller plus vite (prétend-il).

Les règles de vie de l'Abbé Coignard ne sont pas plus communes, le scandale, dans le fond, est non celui de pratiquer, mais de l'exprimer.

Le penser et le dire étant choses différentes, cette différence se niche dans la manière de poser les choses avec pour présupposé du tout est justifiable si tenté qu'on ait l'amour du Verbe – à défaut de celui du prochain - et l'esprit assez large pour y faire entrer l'ignominie. Le style, croit l'abbé Coignard, supporte tout, y compris l'insupportable, d'où son brio, sa magnificence verbale. Sans la phrase complexe et la circonvolution, sans la litote et l'euphémisme qui le soutiennent et le portent, Jérôme Coignard ne serait rien d'autre qu'un soudard et un escroc. Le style rehausse, il remplit un vide dont il est l'échasse qui empêche de se crotter dans le marais : « Caressez longtemps votre phrase, écrivait Anatole France, adepte de la prostitution, elle finira par sourire. » Ceci étant, comme le dit Aristote, « C'est la marque d'un esprit cultivé qu'être capable de nourrir une pensée sans la cautionner pour autant », Anatole n'est pas Jérôme, il n'en est que le double ironique. Pas de plus belle leçon en tout cas que celle lancée à cette troisième République où les fils d'ouvriers étaient de la chair à canon, et les filles, des filles à patrons. Le vent de la péroration, les anapurnas du sermon, la rhétorique pléthorique, les entrechats sophistiques, ces merveilles ne justifiaient-elles pas à elles seules tous les écarts du monde ? « M'étant réveillé au petit jour, il me prit l'envie d'aller boire un coup de ce petit vin blanc. Car il existe, mon fils, entre le vin blanc et le chant du coq, une sympathie qui date assurément du temps de Noé, et je suis certain que si saint Pierre, dans la sacrée

nuit qu'il passa dans la cour du grand sacrificateur, avait bu un doigt de vin clair de la Moselle, ou seulement d'Orléans, il n'aurait pas renié Jésus avant que le coq eût chanté pour la seconde fois.



La rôtisserie de la Reine Pédaouque d'Anatole France, éditions Les Grands Écrivains.

Mais nous ne devons en aucune manière, mon fils, regretter cette mauvaise action, car il importait que les prophéties fussent accomplies ; et si ce Pierre ou Céphas n'avait pas fait, cette nuit-là, la dernière des infamies, il ne serait pas aujourd'hui le plus grand saint du Paradis et la pierre angulaire de notre sainte Église, pour la confusion des honnêtes gens selon le monde qui voient les clefs de leur fidélité éternelle tenues par un lâche coquin. Ô salutaire exemple ».

De la sorte, Coignard fait remonter les origines de la casuistique à la plus haute antiquité biblique, dans l'augustum exemplum de la vie de saint Pierre, qui abrite plus l'excuse que la raison de tous les vices...

Saint Pierre, « prince des apôtres », souvent représenté portant deux clés : l'une en or, terrestre, l'autre en argent, céleste à la capacité d'ouvrir les portes du Paradis, il est celui qui indique le chemin, et Dieu sait si le sien fut tortueux, car il y a le oui et le non dans ce personnage - les hiboux ne tombent pas quand ils dorment sur la branche. Il abandonne le Christ durant la Passion, puis regrette son reniement.

Le « Derrière moi, Satan », lancé par le Christ (Matthieu, 16-23) le renvoie à son image, lui qui, interrogé, déclara ne pas connaître Jésus qu'il s'est apprêté à défendre l'arme à la main. Le lâche et le menteur ne fut-il pas consacré Pierre l'apôtre, « le prince des apôtres », 1er évêque de Rome, par le fait même qu'à la dernière apparition du Christ (« M'aimes-tu ? », lui répète le Messie, réponse de l'intéressé : « Tu sais toute chose, tu sais que je t'aime. Jésus lui dit : Fais paître mes brebis »), il se trouva réinstauré dans sa mission de Pasteur de l'Église ?

La figure titulaire du casuiste, son protecteur céleste, c'est Saint-Pierre à travers duquel pointe, en transparence, le dieu Janus porteur de clés lui aussi, celles du passé et du présent.

« Ô merveille ! Ô mystère ! (s'enjoue Coignard) À la honte éternelle des pharisiens et des gens de justice, un grossier marinier du lac de Tibériade, devenu par sa lâcheté épaisse la risée des filles de cuisine qui se chauffaient avec lui, dans la cour du grand prêtre, un rustre et un couard qui renonça son maître et sa foi devant des maritornes bien moins jolies sans doute que la femme de chambre de madame la baillive de Séez, porte au front la triple couronne, au doigt l'anneau pontifical, est établi au-dessus des princes évêques, des rois et de l'empereur, est investi du droit de lier et de délier ; le plus respectable homme, la plus honnête dame n'entreront au ciel que s'il leur en donne l'accès » (XVI). Si tout est excusé à cet homme-là, pourquoi pas moi ?

La casuistique, n'est-ce pas ?, disait un grand homme, se situe entre la cuisine et la cabale – c'est entre les deux. L'exemple de l'Apôtre vaut bien tous les passeports vers l'infamie si un simple regret suffit. Une tradition casuistique lourde de sens qui, en France depuis au moins 4 siècles, depuis « Les Provinciales », perdure, survit aux modes et aux régimes, s'adapte à tout, et passe en boucle sur toutes les chaînes et les canaux d'information, écoutez-en encore le ronronnement caractéristique : il vous endort.

*Jean-Baptiste Kiya*

# Oté

## Avèk lo néo-kolonyalis, mèm lo ko-dévelopman lé mal parti !

*Konm moin la lir dann pti liv lo PCR i la fé parète pou lo soisann-dizan la loi 19 mars 1946, nout péi la Rényon la angaj dann in fo-trin pou nout dévelopman par la fote bann gouvèrman-gosh konm droite - la mète an plas firamézir. Pou l'insee sé in départman atipik. Si ni késtyonn lo mo « atipik » ni apèrsoi nana dé shoz ké lo sistèm i pé fèr pou nou, mé na dé shoz li pé pa fèr pars lé dann sa natir. Sé son kèr d'vi !*

*L'èr-la domann ali fé batiman, li gingn ! La rout, li gingn ! fé l'opital épi mète an plas in sistèm santé, li gingn ! Done delo, l'éstrésité, mète tout marmaye l'ékol, li gingn ! Si i fo donn demoun l'arzan pou viv o zour lo zour, li gingn ! Asir in sékirité relativ, sa li gingn ! M'arète la pars sar tro ong pou dir...*

*Mé solman, domann pa li lo dévelopman nout l'agrikiltir, li ariv pa ! Nout pèsh li ariv pa ! nout l'indisti, sa li ariv pa non pli ! An plis in grav ménas i pèz dsi bann z'afèr-la. Travay pou toulmoun li ariv pa ! Lo nonm shomèr i goumant firamézir ! In vré dévelopman nout tourism, li ariv ar pa, sa lé sir ! Domann pa li in bon l'ansègnman pou tout la zènès, li pariv pa ! Domann pa li l'égalité, li ariv pa pars l'inzistis sé son kèr d'vi. Mi arète tèr-la, pars sar tro long pou dir !*

*Mayotte, son tour, lé angajé konm nou dann mèm shomin malizé i sava amenn ali dann malkoté san tardé. In pé i di i fo, si i gingn, èd La Républik Lé komor dann son dévelopman. Mésyé Sarkozy i sort di sa ! Méssyé Bertile osi i di sa ! Mèm madam Dindar i domann k'i suiv shomin-la... Bon pou sa mèm ! nou ni réklam lo ko-dévelopman, mé si lo sistèm i shanj pa nout vré dévelopman, sète Mayotte, épi sète La Républik komor lé mal parti\* ! Fransh vérité !*

*\*Sa i rapèl amoin lo liv mésyé René Dumont : "L'Afrique noire est mal partie". In liv k'i komans a daté mé i di touzour la vérité.*

**Justin**

« Rédui in vyann i rès pa bokou ! » - In kozman po la rout

Tout demoun i kui manzé son manyèr isi La Rényon : in pé i èm la sos, in pé i èm kan la sos lé bien rédui. Pa pli loin ké dan la somenn i n moun la di amoin avèy son roti koshon. Kan lo vyann té bien tann moin la koup lof é. La pèrsone la fé romark amoin in roti avèk la sos sé pi in roti. Moin té i trouv lo vyann dir é moin la di k'in pé la sos té pa in mové z'afèr... Astèr dann kèl ka i pé i pé ansèrv in patoi konmsa. Sans prop mi oi ! Mé sans figiré, mi oi pa tro mé mi pé tant in ka : mi souvien moin té apré fé in démonstrasyon dann matématik. Moin la poz inn-sdé z'ékousasyon é fransh vérité lo dévelopman té in pé kourt. Mon profèsèr la di amoin si ou i rédui in vyann konmsa i rès ar pi gran shoz dann out kari. Lé vré osi pou in diskour dann la politik. Moin lété véksé é pa pou zoué ! Abien kalkilé, mi pans, zot osi mon bann dalon, zot i pé rode in ka pou ansèrv lo patoi-la.